



LE FONCTIONNEMENT DE LA DGAC VU DU GOUVERNEMENT



Le violent rapport CAPO CANELLAS, soutenu en interne par certaines organisations syndicales et opportunément relayé par la presse fait sa première victime en attendant de potentiels dommages bien plus préoccupants. Nul doute que le départ du DTI ne résoudra aucun des maux de ce service : les baisses d'effectifs de la DGAC de 12% en 10 ans auxquelles la DTI n'échappe pas, la gestion de projets en maîtrise d'ouvrage de plus en plus complexe, la multiplication de contraintes de toutes sortes, le poids croissant du contexte Européen...

L'USACcgt déplore l'archaïsme de ces méthodes qui ne résolvent rien. Réforme des retraites, AP2022, protocole 2019 : ce type de décision laisse présager de la violence des réformes à venir.